



PROSUR INFO

LETTRE D'INFORMATION PERIODIQUE DES ADHERENTS DU CLUB D'ENTREPRISES PROSUR " UN PROJET D'ENTREPRISE : LA ROUTE PLUS SURE "

N° 9 juin 2009

Spécial « intégration du code de bonnes pratiques » dans les formations des partenaires de PROSUR

17 personnes, représentant 11 organismes de formation adhérents du club Prosur, ont participé à la rencontre du 26 juin 2009 à la CRAM Alsace-Moselle.

Cette rencontre était l'occasion d'échanger sur une approche transversale du management du risque routier, telle que les partenaires sociaux l'ont approuvée au plan national. Dans la Charte Prosur, les entreprises adhérentes au club s'engagent d'ailleurs à « prendre en compte la maîtrise du risque routier au même titre que les autres risques professionnels, en appliquant le code de bonnes pratiques »

L'objectif était d'examiner ensemble comment un certain nombre d'éléments d'information sur le management des déplacements, des véhicules, des communications et des compétences pouvaient être intégrés dans les formations dispensées par les organismes, adhérents de Prosur. L'enjeu est à la fois la recherche d'une plus grande cohérence entre les messages véhiculés par les adhérents de Prosur et les engagements de la Charte.

La présentation des « quatre managements »

Les bonnes pratiques de prévention...

- le 5 novembre 2003 :
Engagement des partenaires sociaux sur le risque mission.

- le 28 janvier 2004 :
Engagement des partenaires sociaux sur le risque trajet.

...sont partagées par l'ensemble des assureurs du risque professionnel.



Agir sur le risque routier

- Etape 1 : Evaluer les risques



<http://pedro.artifrance.fr>

- Etape 2 : Elaborer un plan d'action s'appuyant sur les 4 managements :

Déplacement / Véhicule / Communication / Compétences



Les quatre managements:



Le déplacement



- Est il indispensable? Sinon audio/visio conférence
- avec quel mode? Train, voiture, avion, ...
- Qui choisit et prépare l'itinéraire?
- en fonction de quoi? Travaux, météo, ...
- En cas de retard au rendez vous?
- Temps de conduite = temps de travail?



Les quatre managements:

Le véhicule



- Comment est il assuré?
- Quel équipement de sécurité?
- Aménagement intérieur du véhicule?
- Gestion de la vitesse? limiteur, régulateur?
- Entretien? Suivi, carnet de bord, ...
- Charge utile?
- Cahier des charges pour le renouvellement?
- Équipement hiver?



Les quatre managements:



La communication

- Le téléphone portable étant interdit et le kit main libre fortement déconseillé:
 - Comment sont gérés les communications ?
 - Téléphone à l'arrêt
 - Messagerie en roulant
 - En cas de modification de tournées?
 - Prise de rendez vous?
 - Usage du GPS?



Les quatre managements:

Les compétences du conducteur

- Accueil des nouveaux?
- Le permis est-il toujours valide? Permis B,E(B)?
- Connaissance du véhicule?
- Premier secours
- Conduite addictives (alcool, drogues,...)
- Visite médicale?
- Habilitation?
- Audit des conducteurs?
- Actualisation des connaissances
- Stage sur piste



Une convention avec la CRAM

Une convention de partenariat peut être signée avec la CRAM pour les actions de formation qui font apparaître clairement dans leur contenu qu'un plan d'action de maîtrise du risque routier professionnel doit s'appuyer sur les quatre managements.

Dans la convention, la CRAM s'engage à apporter un appui technique et pédagogique sous la forme de conseils, à mettre à disposition des documents pour les stagiaires et de référencer l'organisme sur une liste publique.

Les organismes s'engagent, dans une annexe technique de la convention, de décrire le référentiel pédagogique de la formation, d'informer la CRAM des formateurs chargés des sessions, de rendre compte annuellement de l'activité et de permettre à un technicien de la CRAM de participer aux formations en qualité d'auditeur

Entendu lors des discussions

- A partir du moment où on intervient chez un client pour parler de risque routier, c'est qu'il a la volonté de faire évoluer la situation
- Les stagiaires sont souvent des salariés qui n'ont pas le pouvoir de décision pour la mise en œuvre des quatre managements ; ils peuvent être des relais vers l'entreprise
- La préoccupation de l'entreprise est généralement d'ordre économique, par exemple la consommation de carburant ; il faut trouver les bons arguments pour développer les quatre managements
- C'est à nous de faire comprendre au chef d'entreprise que c'est sa gestion qui entraîne la prise de risque de risque des salariés ; s'il réfléchit dans cette direction, on a gagné
- Tous nos conducteurs bénéficient d'une « mise à la route » du véhicule neuf, tous les trois ans ; c'est une formation obligatoire de 6 heures, quelle que soit la nationalité du conducteur. Quand il y a la volonté du chef d'entreprise...
- Il devrait y avoir une gradation dans la gestion des communications
- Je ne connais pas d'urgence qui nécessite une prise de risque sur la route
- Les meilleurs conducteurs sont ceux qui consomment le moins ; on ne peut pas conduire rationnellement et avoir des accidents

En conclusion,

Un tour de table fait apparaître que l'ensemble des participants sont disposés à intégrer les messages de prévention issus du « code de bonnes pratiques » dans leur formations, et un certain nombre d'entre eux les ont d'ores et déjà intégrés. L'argument central, principalement destiné aux dirigeants, est que la maîtrise du risque routier ne passe pas uniquement par le comportement du conducteur, mais que celui-ci est largement conditionné par des décisions prises par l'entreprise dans les domaines de l'organisation des déplacements, des choix concernant les véhicules, de la gestion des communications et de celle des compétences.

Lors de la discussion, il est apparu qu'il serait intéressant que les organismes puissent disposer d'un document de communication sur les quatre managements, ou intégrer ces messages dans leurs propres documents, par exemple les dossiers remis aux entreprises.

L'ensemble des organismes représentés se sont également déclarés intéressés par un conventionnement avec la CRAM, pour des formations centrées sur le risque routier qui relayent les recommandations du « code de bonnes pratiques »

A l'issue de la rencontre, la CRAM s'est engagée à prendre plusieurs initiatives :

- Faire parvenir la présentation ppt sur les quatre managements, dont quelques vues sont reproduites dans ce numéro de Prosur Info, aux participants ; cette présentation n'est pas verrouillée, et elle est libre de droits
- Transmettre aux organismes un fichier comprenant, outre le logo de Prosur, un texte commun sur les quatre managements, à charge pour eux de le dupliquer, ou de l'adapter à leurs supports de communication.
- Ecrire aux organismes pour faire le point sur les modalités concrètes de la passation d'une convention de partenariat